

CONSOMMATION

et finances

Argent canadien

Les billets canadiens



5 dollars

10 dollars

20 dollars

50 dollars

100 dollars

Les pièces de monnaie



5 cents

10 cents

25 cents

1 dollar

2 dollars

Institutions financières

À Matane :



Banque Nationale du Canada

750, avenue du Phare Ouest, local 36, Matane
www.bnc.ca



Banque de Montréal

315, avenue Saint-Jérôme, Matane
www1.bmo.com



Caisse Desjardins de la Matanie

300, rue Bon-Pasteur, Case postale 248, Matane
www.desjardins.com/index.jsp

Dans chaque institution financière, vous trouverez des **guichets automatiques**. Vous pouvez de plus bénéficier des services de conseillers. Des services en ligne sont aussi offerts sur les sites web de chaque institution.

Vous avez un téléphone cellulaire ? **Téléchargez l'application mobile** de votre institution financière.

Vous pourrez payer des factures et virer des fonds en ligne.

Pour savoir comment choisir entre une banque et une caisse : pretsquebec.ca/bancaire/quelle-est-la-difference-entre-une-banque-et-une-caisse-populaire-au-canada/



? Différence entre une banque et une caisse

Les banques et les caisses offrent **des produits et des services financiers semblables**. Quelle est la différence entre les deux institutions ?

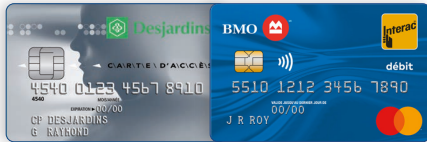
	La caisse populaire	La banque
Sa nature	Coopérative de services financiers.	Établissement privé.
Ses propriétaires	Les membres de la Caisse.	Un nombre limité de propriétaires ou d'actionnaires. Si vous êtes client d'une banque, vous n'êtes pas propriétaire de celle-ci.
Son fonctionnement	Une institution sans but lucratif. Elle n'existe pas pour faire du profit, mais fonctionne plutôt pour servir ses membres.	Une organisation à but lucratif. Chaque transaction effectuée avec une banque est effectuée dans le but de réaliser un profit en plus de fournir un service aux clients.
Soutien à la communauté	Se concentre davantage sur les besoins locaux, ainsi conformément à sa constitution, une caisse est rattachée à son territoire d'accueil. Voici quelques services offerts : - Prêts avantageux pour les habitants - Soutien aux coopératives locales - Soutien aux projets sociaux ou environnementaux en partenariat avec des organisations locales. En outre, son objectif est de répondre spécifiquement aux besoins de sa communauté, renforçant ainsi le tissu financier et social local.	Soutien à la communauté et à certaines causes selon les critères qu'elle définit. Voici quelques services offerts : - Des programmes d'éducation financière - Des ateliers de gestion budgétaire, - Des conseils pour les petites entreprises locales - Des initiatives de microfinancement - Des partenariats caritatifs.
Sa gestion	Chaque caisse est administrée par des dirigeants du milieu qui sont élus par les membres.	Est gérée par le siège social qui est souvent situé à l'extérieur de la ville de ses clients.

📖 Petit lexique bancaire

Source : S'installer et travailler au Québec, Desjardins

En France 	Au Québec 
Carte bleue ou carte de débit à paiement immédiat	Carte de débit
Carte bleue ou carte de débit à paiement différé	Carte de crédit : donne accès à du crédit que vous devez rembourser lorsque vous recevez votre relevé de compte mensuel. Attention, le paiement ne se fait pas automatiquement, une action de votre part est nécessaire.
Découvert	Impossible au Québec, car on ne peut dépenser que l'argent que l'on a sur son compte courant (sauf si vous utilisez une carte de crédit)
Agios	Correspond plus ou moins aux intérêts dus sur les sommes inscrites sur votre carte ou marge de crédit et non remboursées en fin de mois.
Prêt	Prêt / financement
Crédit automobile	Prêt / financement automobile
Crédit ou prêt immobilier	Prêt / financement hypothécaire
IBAN	SWIFT
Le RIB contient toutes vos données bancaires	Vos données bancaires se trouvent sur un « spécimen de chèque » que vous pouvez télécharger à partir de votre compte en ligne. Les numéros IBAN ou SWIFT sont à transmettre pour les virements internationaux, votre institution financière peut vous les fournir.

Les types de cartes bancaires



Carte de débit

Carte utilisée pour payer des biens et services ou pour retirer de l'argent directement à partir de votre compte de banque.

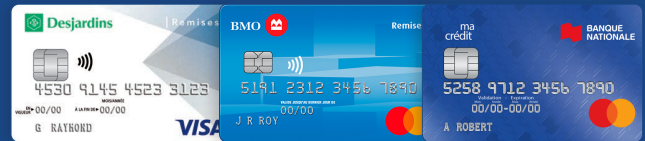
Votre institution financière vous donne habituellement une carte de débit à l'ouverture d'un compte bancaire.

- Carte gratuite
- Différents forfaits gratuits ou payants pour le nombre de transactions incluses
- Paiement chez les commerçants
- Pas d'achat en ligne possible
- Retrait dans les guichets automatiques
- Donne accès à votre compte en ligne
- Pas de fonction VISA ou MASTERCARD

Comment fonctionne la carte de crédit ?

- Vous effectuez un achat et l'émetteur de la carte de crédit vous prête de l'argent pour payer cet achat. Vous devez ensuite rembourser l'argent que vous lui avez emprunté.
- L'émetteur de la carte de crédit vous envoie une facture une fois par mois. Cette facture indique tous vos achats et le montant que vous devez.
- Si vous remboursez le solde de votre carte de crédit en entier au plus tard à la date d'échéance, vous ne payez aucun intérêt (sauf si vous avez obtenu des avances de fonds).
- Si vous ne remboursez pas le solde de votre carte de crédit en entier au plus tard à la date d'échéance, vous devez payer des frais d'intérêt, qui pourraient être élevés.

Source : www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/services/cartes-credit/fonctionne-carte-credit.html



Carte de crédit

Carte utilisée pour payer des biens et services avec de l'argent qu'on vous prête pour payer cet achat. Vous devez ensuite rembourser.

Vous pouvez demander une carte de crédit à votre institution financière. Sans être obligatoire, elle permet toutefois d'effectuer des types d'achats que la carte de débit ne permet pas (par exemple : achats en ligne).

- Type de prêt à court terme
- Différents forfaits : carte gratuite ou payante, taux d'intérêts variables, avec ou sans avantages (assurances, points fidélité, etc.)
- Paiement chez les commerçants, achats en ligne ou par téléphone
- Retrait dans les guichets automatiques (attention : frais)
- AVEC la fonction VISA ou MASTERCARD
- Permet de constituer un historique de crédit (IMPORTANT, voir pages suivantes)

Le crédit

Un crédit est une somme d'argent qu'une personne doit à une autre personne (ou à une institution financière). **Avoir une carte de crédit permet de se créer un dossier de crédit**, ce qui est utile par la suite lorsque l'on veut acheter une maison ou une voiture. **Si on rembourse toujours à temps les montants empruntés avec sa carte de crédit, cela démontre que l'on est un bon payeur.**

Utilisé de façon responsable, le crédit est un bon moyen de financer des projets de vie comme la poursuite d'études, le démarrage d'une entreprise ou la location d'un appartement. Cependant, le crédit à la consommation peut vite devenir un piège si on ne s'en sert pas prudemment. Il est important de bien en connaître le fonctionnement avant de recourir à cette forme de financement. Il faut se rappeler que c'est de l'argent emprunté et qu'il faut pouvoir rembourser ses dettes.

**Il existe de nombreuses cartes de crédit.
Laquelle choisir ? Comment l'utiliser ?**

L'ACEF de la Péninsule (bureau de Matane) peut vous aider à y voir plus clair : www.acefpeninsule.ca

Le dossier de crédit

Le dossier de crédit permet de vous identifier, de connaître vos dettes actuelles et passées et de savoir si vous êtes un bon payeur.

Si vous avez besoin d'un prêt financier pour un achat de bien ou service, votre dossier de crédit est la première chose qui sera évaluée afin de savoir si vous serez en mesure de rembourser votre prêt.

De plus, si vous louez un logement, le ou la propriétaire peut effectuer une enquête de crédit sur vous pour s'assurer de votre capacité financière. C'est une procédure courante strictement encadrée par la loi à des fins de protection du locataire.

www.logisquebec.com

Le dossier de crédit comporte :

- Informations de nature personnelle (nom, date de naissance, adresse et numéro d'assurance sociale)
- Votre « cote de crédit ». Il s'agit d'un score entre 300 et 900 qui vous est attribué selon votre façon d'utiliser le crédit, vos habitudes de paiements (paiements oubliés,...), votre historique bancaire (chèques ou paiements préautorisés sans provision), etc.

Plus votre score est élevé, plus il y a de chances qu'on accepte de vous prêter de l'argent.

Plus vous remboursez vos emprunts à temps, meilleure est votre cote de crédit.

Pour plus d'information :

lautorite.qc.ca/grand-public/dossier-de-credit

Conseils pour améliorer votre cote de crédit :

www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/services/dossier-pointage-credit/ameliorer-cote-credit.html



Épargne

L'épargne est le fait de placer son argent pour l'économiser. Les institutions financières proposent différentes options pour épargner. En voici quelques-unes.

CELI « compte d'épargne libre d'impôt »

Dans ce type de compte, les revenus générés ne sont pas soumis à l'impôt. Les fonds sont accessibles en tout temps.

REER « régime enregistré d'épargne-retraite »

Les montants qui sont placés dans le REER peuvent être déduits du revenu annuel. Cela permet de diminuer le revenu imposable et d'ainsi payer moins d'impôts. Généralement, ce sont des montants qui sont mis de côté pour la retraite.

REEE « régime enregistré d'épargne-études »

Le régime enregistré d'épargne-études permet aux parents de mettre de l'argent de côté pour les études de leurs enfants. Les revenus de ce régime ne sont pas imposables. Le gouvernement ajoute à son tour une contribution aux montants qui sont déposés par les parents.



Besoin d'aide ?

Pour obtenir de l'aide pour épargner et choisir une solution de placement qui vous convient, contactez votre institution financière et vous pourrez rencontrer un conseiller financier.

Envoyer de l'argent à l'étranger (transferts internationaux)

Un transfert d'argent à une personne à l'étranger est connu sous le nom **d'envoi**. Une compagnie ou une institution financière du Canada transmet les détails d'une transaction à un agent, à une entreprise ou à une banque dans un autre pays. Cet agent, compagnie ou banque remet l'argent à la personne à qui vous l'envoyez (le bénéficiaire).

Selon le service offert, l'argent peut être :

- en **argent comptant**
- déposé dans un compte de banque sous forme de **carte de crédit, de carte de débit ou de carte prépayée**.

Détails sur la procédure : www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/services/paiement/envoyer-argent-etrange.html



Transferts internationaux

Pour envoyer de l'argent à une personne dans un pays autre que le Canada, il y a plusieurs options de transferts internationaux. **Le fonctionnement, les taux et les frais sont différents d'une option à l'autre.** Il est important que vous fassiez votre propre recherche, mais voici quelques pistes :

- Vérifiez auprès de votre institution financière si elle effectue des transferts internationaux.
- Western Union offre le service de transferts internationaux au supermarché Super C de Matane. Vous devez vous présenter au comptoir de la courtoisie (à côté des caisses). Ayez avec vous vos cartes d'identité, votre carte de débit (ou de l'argent comptant). Signez les papiers et conservez votre copie papier (avec le numéro MTCN).
- Il y a aussi des applications mobiles ou des sites Web comme WorldRemit : www.worldremit.com/fr/ca

Attention !

Il y a beaucoup de services du genre, mais certains pourraient être moins fiables que d'autres. **Soyez prudentes et prudents.** Demandez l'avis de votre institution financière en cas de doute.

Les taxes

Dans la majorité des cas, pour l'achat d'un bien ou d'un service, attendez-vous à payer des taxes, soit environ 15 % plus cher que le prix indiqué. La taxe fédérale sur les produits et services (TPS) est de 5 % et s'applique à la plupart des biens et services au Canada. La taxe de vente du Québec (TVQ) est de 9,975 % et s'applique sur le prix de vente excluant la taxe fédérale de la plupart des biens et services achetés au Québec.

La taxation sur votre salaire est en lien avec une déclaration annuelle des revenus (nommée **rapport d'impôts**), auprès des gouvernements fédéral et provincial.



Pour en savoir plus, consultez la **fiche sur les impôts**.



\$ Les pourboires

Le pourboire est un montant remis volontairement par un client en échange d'un service. Plus on est satisfait, plus on offrira un pourboire élevé.

Il est important de savoir que certaines professions (exemple dans un restaurant) sont rémunérées à un salaire minimum inférieur, car le pourboire s'ajoute au salaire versé par l'employeur.

Comment calculer le pourboire à donner?

Dans les restaurants avec service aux tables, les clients laissent généralement 15 % du montant de la note avant les taxes, mais en incluant le prix de l'alcool. Si vous avez apporté votre vin, ajoutez deux dollars par bouteille ouverte. Pour un repas d'affaires, vous pouvez donner 20 % de la facture. Le livreur de pizza ou de tout autre repas livré à la maison s'attend à recevoir 10 % du montant de la commande. Le barman devrait recevoir au moins un dollar par consommation. Si la commande est importante, calculez 15 % du montant total.



Dans un hôtel, le bagagiste reçoit souvent un dollar par valise. La femme de chambre peut compter sur la même somme pour chaque nuitée. La somme doit être déposée dans une enveloppe à son attention, sinon l'hôtel pourrait lui interdire de la garder. Comptez également un dollar pour les autres employés à votre service, comme les préposés au stationnement.

Si le service vous est donné directement par le propriétaire du commerce, vous n'êtes pas tenu de lui laisser un pourboire. Son revenu découle directement du montant des factures.

Vous n'avez rien à donner dans les établissements de restauration rapide, à moins d'avoir bénéficié d'un service absolument exceptionnel au comptoir.

Aux coiffeuses et coiffeurs, esthéticiennes, massothérapeutes, employés de spas, laissez de 5 à 10 % de la facture. Aux chauffeurs de taxi, il est d'usage de laisser 10 % du prix de la course. Aux pompistes qui font le plein d'essence pour nous, on laisse 1\$.

Si les services offerts ont été médiocres, vous n'êtes pas obligés de laisser un pourboire.

Source : Les Affaires



Avec la participation financière de :

Québec



Une initiative du Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie (SANAM). Merci à Place aux Jeunes La Matanie, Mélanie Gagné - Créatrice de contenu, Caroline Turbide - Graphiste, la MRC de La Matanie et l'équipe internationale du Cégep de Matane pour leur précieuse collaboration, et à la Ville de Matane pour sa contribution humaine et financière. Les fiches du CLD de la région de Rivière-du-Loup et celles de la Ville de Québec nous ont servi d'inspiration.

Autres sources : Caisse Alliance, gouvernement du Québec, gouvernement du Canada, Alloprof, Autorité des marchés financiers